

PROJET

Stratégie régionale pour l'innovation en santé dans le Pacifique occidental



Table des matières

Résumé d'orientation	9
1. Introduction	10
1.1 L'innovation en santé : définition et raison d'être	10
1.2 Situation actuelle dans la Région du Pacifique occidental	10
1.3 Raison d'être de la Stratégie régionale	11
2. Stratégie régionale	12
2.1 Vision	12
2.2 Objectifs	13
2.3 Principes directeurs	13
2.4 Principaux domaines d'action	13
Bibliographie	17

Résumé d'orientation

On entend par innovation en santé la création et la mise en œuvre de processus, de produits, de programmes, de politiques ou de systèmes novateurs qui transforment ou améliorent la santé et l'équité.

De tout temps, les progrès en matière de santé publique ont été essentiellement dus à l'innovation. Ces trois dernières années, l'innovation en santé s'est généralisée avec la pandémie de COVID-19 et concerne aujourd'hui un éventail d'acteurs plus large que jamais. Cela étant, la pandémie a également freiné la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé et exacerbé les vulnérabilités des systèmes de santé fragiles. Pour relancer la dynamique et relever efficacement les défis persistants et les menaces émergentes tout en garantissant l'inclusivité, il est urgent d'accroître le nombre et la qualité des innovations en santé.

L'innovation en santé dans la Région du Pacifique occidental est dictée par sa diversité géographique, culturelle et socioéconomique. L'innovation technologique a été un moteur essentiel de la croissance économique. Les écosystèmes d'innovation et la gouvernance adaptative témoignent de l'engagement des gouvernements en faveur du numérique. Parallèlement, les innovations sociales permettent d'atteindre les objectifs des politiques de santé publique et d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.

Cependant, dans le cas de nombreuses innovations en santé, on observe un décalage entre croissance et bien-être en raison d'un mauvais alignement des valeurs. En outre, l'absence d'évaluations exhaustives ainsi que la production et l'utilisation insuffisantes de données probantes ont entravé l'élaboration de politiques avisées visant à transposer à grande échelle les innovations en santé.

Les gouvernements de la Région doivent assumer un rôle de chef de file en matière d'innovation en santé et partager leurs enseignements avec le monde entier : réorienter les modèles d'innovation axés sur la croissance en mettant l'accent sur le bien-être et l'équité tout en permettant la réussite économique ; développer l'innovation sociale pour élargir l'accès équitable à la santé ; et créer des possibilités d'apprentissage et de production de données probantes (dans un souci d'amélioration continue).

Des possibilités de coopération et d'apprentissage mutuel existent dans la Région. La présente Stratégie plaide pour un engagement politique en faveur d'une approche régionale qui facilitera la collaboration et la diffusion des connaissances afin de réduire les disparités en matière de santé entre les États et Territoires et à l'intérieur de chacun d'entre eux.

La Stratégie régionale pour l'innovation vise à ce que les gouvernements de la Région du Pacifique occidental exploitent les innovations en santé afin d'accroître l'impact des efforts qu'ils déploient pour résoudre les problèmes et améliorer la santé et le bien-être à l'avenir. La conduite de consultations exhaustives avec les États Membres a permis de dégager trois objectifs : 1) définir la valeur et l'orientation des innovations en santé ; 2) renforcer les capacités du secteur public en matière d'innovation en santé ; et 3) promouvoir des écosystèmes favorables à l'innovation en santé. Ces objectifs peuvent être atteints grâce à quatre domaines d'action clés : le renforcement de la gouvernance ; l'innovation en matière de mécanismes de financement ; le renforcement des capacités d'innovation ; et la mesure des impacts de l'innovation.

L'OMS aidera les États Membres en élaborant et en diffusant des normes et orientations, en faisant preuve de leadership, en renforçant les capacités en matière d'innovation en santé, en façonnant et en influençant les écosystèmes d'innovation, en comprenant et en priorisant les besoins, en évaluant et en sélectionnant des solutions, et en facilitant la mise en œuvre.

Annexe

1. Introduction

1.1 L'innovation en santé : définition et raison d'être

L'innovation en santé consiste à élaborer et à mettre en œuvre de nouveaux processus, produits, programmes, politiques ou systèmes qui conduisent à l'amélioration de la santé et de l'équité¹. Le processus suit une approche itérative et peut s'articuler autour de nouvelles idées ou de concepts existants. Il peut prendre la forme de solutions technologiques de rupture fondées sur la recherche et le développement scientifiques ou d'innovations sociales répondant à des besoins en matière de santé en encourageant une participation et une responsabilisation accrues.

De tout temps, les progrès en matière de santé publique ont été essentiellement dus à l'innovation. Ces trois dernières années, l'innovation en santé s'est généralisée avec la pandémie de COVID-19 et concerne aujourd'hui un éventail d'acteurs plus large que jamais – surveillance génomique et partage des données pour le SARS-CoV-2, vaccins à ARNm, télémédecine, applications de recherche des contacts et de triage, systèmes de gestion clinique et chatbots pour lutter contre l'*infodémie* (définie comme un excès d'informations, généralement peu fiables, qui se propagent rapidement et entravent la mise en œuvre des solutions).

La pandémie a également freiné la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé et rendu les systèmes de santé fragiles encore plus vulnérables. Ces pressions ont eu des incidences négatives sur la confiance, les financements et les personnels de santé, dans un contexte de plus en plus difficile lié aux maladies non transmissibles (MNT), aux changements climatiques et aux nouvelles menaces pour la sécurité sanitaire. À cela viennent s'ajouter les rendements décroissants des interventions établies pour faire face aux problèmes de longue date. Afin de pouvoir relever les défis d'aujourd'hui et de demain sans laisser de côté les populations les plus vulnérables, les innovations en santé doivent être plus nombreuses et d'une qualité plus élevée.

1.2 Situation actuelle dans la Région du Pacifique occidental

L'innovation en santé dans la Région du Pacifique occidental est dictée par sa diversité géographique, culturelle et socioéconomique. L'innovation technologique a été un moteur essentiel de la croissance économique dans de nombreux pays de la Région. Celle-ci abrite aujourd'hui des pays bien classés à l'indice mondial de l'innovation² ainsi que des pôles technoscientifiques de premier plan, et bénéficie d'importants investissements dans la recherche et le développement. Elle compte également de nombreux partenariats régionaux de recherche portant sur des questions d'intérêt commun, comme l'atténuation des effets des changements climatiques et les sciences biomédicales. En outre, les grandes économies ont mis en place des écosystèmes d'innovation en vue de mener des expériences sociales et de promouvoir les innovations technologiques dans le domaine de la santé.

La Région a adopté la transformation numérique : les gouvernements mettent en œuvre des stratégies de santé numérique, établissent des institutions, créent des possibilités d'investissement, collaborent avec l'industrie et tirent parti des données d'expérience d'autres secteurs pour transformer les systèmes de santé. L'adaptation institutionnelle est également une priorité régionale : certains pays ont adopté une approche réglementaire fondée sur les risques, en s'associant dès le début avec le secteur de la santé numérique et en autorisant son utilisation limitée dans les systèmes de santé ; d'autres encouragent les communautés à cocréer des principes et des boîtes à outils pour que l'intelligence artificielle (IA) contribue au bien social. Ces politiques publiques en matière d'innovation numérique permettent au secteur public de mieux comprendre l'innovation en santé et de trouver les moyens voulus pour la soutenir tout en assurant la prestation de soins qui privilégie la sécurité et le bien-être.

Des approches en matière d'innovation sociale ont été appliquées par les gouvernements et les entrepreneurs sociaux dans divers domaines de la santé pour atteindre les objectifs des politiques de

santé publique et assurer l'équité dans l'accès aux soins. L'utilisation des technologies frugales a permis d'améliorer l'accessibilité financière de l'oxygène, d'importance vitale, lors des accouchements et dans les situations critiques aux Fidji³. Des communautés locales ont été dotées des moyens d'action nécessaires pour renforcer les efforts d'élimination du paludisme (sous-région du Mékong)⁴ et accroître la prestation des soins de santé primaires (République démocratique populaire lao)⁵. Diverses initiatives – l'initiative Séoul 50+ (République de Corée)⁶, les communautés bienveillantes vis-à-vis de la démence (Japon)⁷, la ville sans fumée (Philippines)⁸ – démontrent le potentiel des villes en matière d'innovation en santé. Les fondations pour la promotion de la santé au Victoria (Australie) et aux Tonga, ainsi que la fondation malaisienne pour l'innovation (Yayasan Inovasi Malaysia), illustrent l'importance de créer des écosystèmes qui favorisent les partenariats et mobilisent les ressources sociétales. D'importants changements sont possibles lorsque les connaissances en matière de santé publique, la culture, la communauté, les données et la technologie convergent dans le cadre d'une approche systémique. La Mongolie a intégré les tests de détection précoce dans le régime national d'assurance-maladie afin de promouvoir le dépistage des maladies et d'utiliser les données obtenues pour intervenir en temps utile. En République démocratique populaire lao, les données sanitaires et climatiques sont utilisées pour prévoir les flambées de maladies à transmission vectorielle dans différentes provinces. Au Brunéi Darussalam, l'application BruHealth de recherche de contacts dans le cadre de la COVID-19 est devenue une plateforme axée sur la promotion des modes de vie sains⁹. Le Viet Nam a mis en place une plateforme numérique intégrée afin d'améliorer l'accès aux soins en matière de VIH/sida. Dans les États et Territoires insulaires du Pacifique, des stratégies d'adaptation aux changements climatiques reposant sur les pratiques traditionnelles et les travaux scientifiques de pointe sont mises en œuvre, expérimentées et transposées à grande échelle en vue de protéger les moyens de subsistance et d'améliorer la résilience des communautés insulaires¹⁰.

En dépit de la diversité et de l'abondance qui caractérisent la Région, bon nombre d'innovations en santé n'ont guère réussi à relever les défis ou à contribuer au bien-être des populations, en particulier dans le cas des solutions technologiques motivées par le profit et régies par le commerce et l'industrie. Les domaines présentant un faible attrait commercial – tels que les maladies tropicales négligées, les maladies rares, le développement d'antibiotiques, la prévention et la promotion de la santé, ainsi que les soins de santé de la mère et de l'enfant d'un coût abordable – ont été marginalisés. Dans les domaines où la croissance économique va de pair avec le bien-être – comme les innovations numériques visant le renforcement des systèmes de santé – l'absence de gouvernance éprouvée, de financement à long terme et de systèmes de soutien nuit à la création de débouchés. Il s'ensuit que les populations financièrement défavorisées et vulnérables, dont les besoins sont les plus importants, sont souvent laissées pour compte.

Le manque d'évaluations et de données probantes à l'appui de l'institutionnalisation constitue un autre obstacle aux innovations en santé susceptibles d'avoir un impact plus large. Il est nécessaire de systématiser la collecte et l'utilisation des données probantes afin d'éclairer les décisions de transposition à grande échelle, ainsi que de diffuser les enseignements tirés des processus d'innovation et de leur mise en œuvre.

1.3 Raison d'être de la Stratégie régionale

Le moment est venu pour les gouvernements de la Région d'assumer un rôle de chef de file en matière d'innovation en santé et de faire connaître ses enseignements dans le monde entier : réorienter les modèles d'innovation axés sur la croissance en mettant l'accent sur le bien-être et l'équité tout en permettant la réussite économique ; développer l'innovation sociale pour élargir l'accès équitable à la santé ; et créer des possibilités d'apprentissage et de production de données probantes dans un souci d'amélioration continue.

Les États et Territoires devraient privilégier la coopération et l'apprentissage mutuel. Les efforts de collaboration peuvent atténuer les risques et l'incertitude associés aux innovations en santé. Les grandes économies peuvent adapter des solutions technologiques avancées pour les transférer dans des milieux

Annexe

à faibles ressources, tandis que les pays moins riches peuvent partager leurs connaissances sur l'innovation frugale.

Une approche régionale est essentielle pour aider les États et Territoires à promouvoir un environnement propice à l'innovation en santé, tirer parti des innovations en santé et mettre en place un mécanisme régional efficace de collaboration et de transfert de connaissances visant à réduire les disparités en matière de santé entre les pays et à l'intérieur de chacun d'entre eux.

2. Stratégie régionale

Le présent document constitue un cadre pouvant servir de base à l'élaboration de politiques sur l'innovation en santé propres à chaque pays. Il s'inscrit dans le prolongement de la mission du treizième programme général de travail de l'OMS, à savoir exploiter l'innovation pour accélérer l'impact sur la santé¹¹, et du rapport final du Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous, intitulé *Health for All : Transforming economies to deliver what matters*.¹²

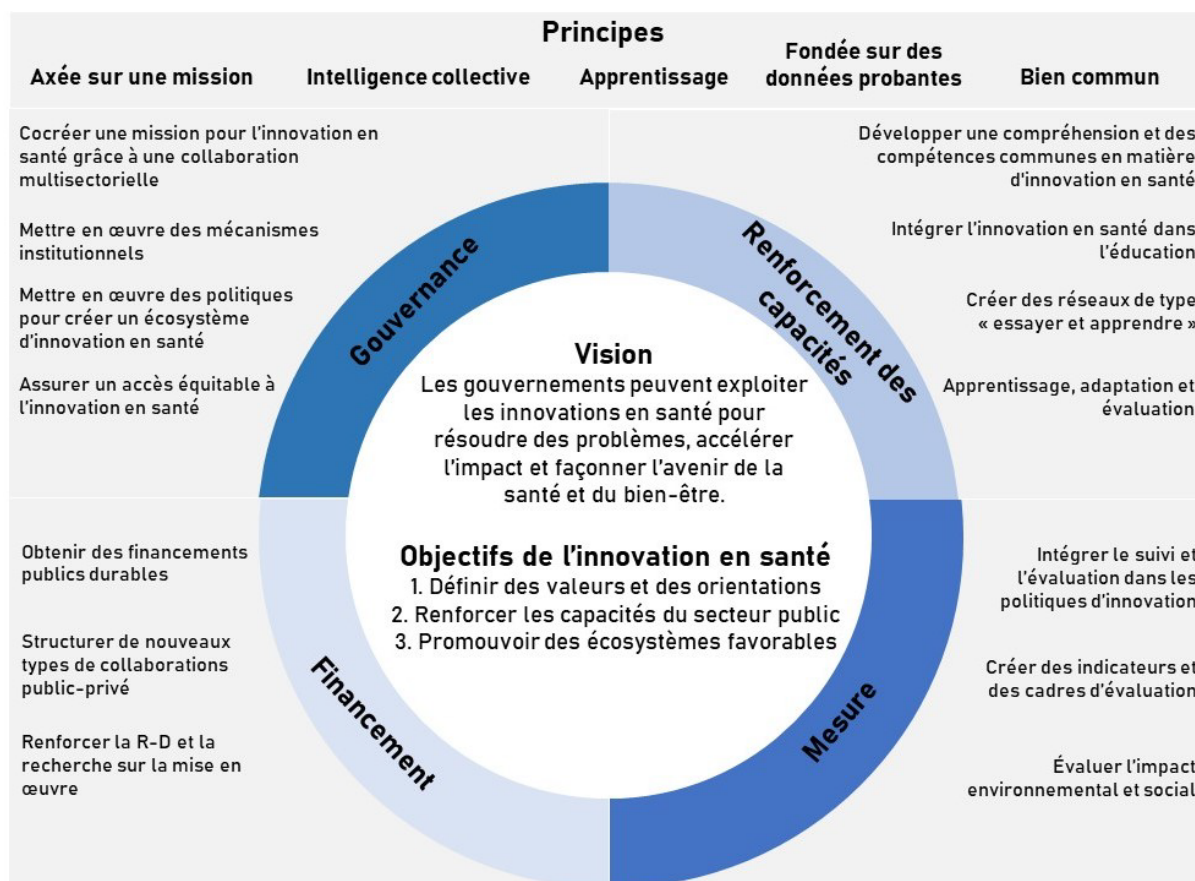


Diagramme du cadre d'action

2.1 Vision

Les gouvernements peuvent exploiter les innovations en santé pour résoudre des problèmes, accélérer l'impact et façonner l'avenir de la santé et du bien-être.

2.2 Objectifs

La Stratégie vise à aider les États Membres, en fonction de leur contexte national, à :

- définir la valeur et l'orientation des innovations en santé ;
- renforcer les capacités du secteur public en matière d'innovation en santé ; et
- promouvoir des écosystèmes favorables à l'innovation en santé.

2.3 Principes directeurs

Approche axée sur une mission : La résolution des problèmes complexes de santé publique appelle une approche axée sur une mission. Une mission clairement définie énonce le problème à résoudre, les orientations à prendre et les objectifs à atteindre ; elle mobilise les investissements et les acteurs dans l'ensemble de l'économie, sans se limiter au secteur de la santé, et favorise la constitution d'un portefeuille d'innovations en santé. Cette approche traduit les priorités en moyens d'action et initiatives pratiques susceptibles d'être mis en œuvre par les institutions publiques à tous les niveaux¹³.

Intelligence collective : L'innovation en santé est stimulée et façonnée par l'action collective. Les institutions publiques de premier plan doivent réunir divers acteurs et secteurs afin de définir une mission commune et de collaborer à sa réalisation, d'établir des relations de confiance entre les acteurs, de formuler des politiques, d'impliquer les diverses parties prenantes et de favoriser l'intelligence collective de l'écosystème.

Apprentissage : La capacité d'apprentissage à long terme des institutions est un élément essentiel pour que le secteur public puisse jouer un rôle de premier plan dans l'innovation en santé. Elle englobe la volonté de tirer des enseignements du processus d'innovation en santé, qui consiste à identifier les problèmes, à investir et à étudier de nouvelles idées, plutôt que de privilégier la recherche de résultats à court terme.

Approche fondée sur des données probantes : Les politiques d'innovation ne devraient pas se limiter à mettre l'accent sur la capacité d'innovation fondée sur les moyens mis en œuvre ou les résultats intermédiaires. Elles devraient plutôt privilégier une approche fondée sur des données probantes qui se concentre sur l'apprentissage et l'évaluation de l'impact des innovations en santé. Ce faisant, ces politiques peuvent optimiser les décisions d'investissement et de gouvernance en matière d'innovation en santé.

Bien commun : Les êtres humains sont au cœur du discours sur l'innovation. L'innovation en santé devrait être orientée et régie par les principes d'humanité, en priorisant le bien commun afin d'assurer un accès équitable aux avantages qui en découlent. Le secteur public doit veiller à la diffusion des connaissances entre les pays et dans chacun d'entre eux afin de décentraliser la capacité d'innovation.

2.4 Principaux domaines d'action

Quatre principaux domaines d'action doivent être envisagés par les États Membres pour atteindre les objectifs et la vision de la Stratégie :

Gouvernance

Il est essentiel de placer les politiques sur l'innovation en santé au premier plan des priorités des pouvoirs publics afin de favoriser et de développer l'innovation en santé à tous les niveaux. Il s'agit, à cet effet, de mettre en œuvre des politiques de soutien, d'investir dans l'éducation et la recherche, d'encourager la collaboration et les partenariats, de garantir un cadre réglementaire favorable et de promouvoir de nouveaux marchés inclusifs et durables pour les innovations en santé.

Annexe

- Collaborer entre divers ministères et secteurs pour définir collectivement les missions, établir des résultats mesurables et orienter la recherche et l'innovation en santé. Les États Membres pourraient, par exemple, faire de l'économie des seniors une mission prioritaire dans le cadre des stratégies et plans nationaux visant à promouvoir le vieillissement en bonne santé.
- Mettre en œuvre des mécanismes institutionnels afin d'orienter et de coordonner efficacement les efforts d'innovation et d'allouer les ressources pertinentes, par exemple en créant un groupe de travail sur l'innovation au sein du Ministère de la santé.
- Mettre en œuvre des politiques visant à créer un écosystème favorable à l'innovation en santé. Il peut s'agir notamment de mettre en place de plateformes d'échange de connaissances, de promouvoir la collaboration entre l'industrie, le monde universitaire et les pouvoirs publics, des politiques favorisant la mesure de l'impact et les marchés publics dans le domaine social, ainsi que des approches réglementaires qui facilitent l'adoption et la diffusion d'innovations en santé (et la création de marchés pertinents) tout en assurant une surveillance appropriée, comme l'élaboration de normes en matière de santé numérique et d'IA.
- Assurer une protection contre le brevetage restrictif des innovations en santé issues de collaborations public-privé, en garantissant un accès équitable et en optimisant les bienfaits pour ceux qui en ont le plus besoin.

Renforcement des capacités

Le secteur public devrait encourager une culture d'apprentissage continu qui favorise l'élaboration de politiques et l'innovation axées sur les écosystèmes et renforce les capacités internes de résolution des problèmes. Il s'agit de rester informé et ouvert aux nouvelles tendances en matière d'innovation en santé, d'encourager les capacités de recherche et d'innovation et d'utiliser des méthodes non traditionnelles pour mesurer les innovations en santé.

- Former les fonctionnaires de tous niveaux en vue d'établir une compréhension, des aptitudes et des compétences communes qui permettront d'innover dans le domaine de la santé, en proposant, par exemple, des programmes de formation sur l'innovation en santé visant à accroître la sensibilisation et les connaissances en la matière.
- Adapter l'enseignement dans le domaine des sciences médicales et de la santé pour que la prochaine génération ait les connaissances et les compétences nécessaires à la collaboration interdisciplinaire en matière d'innovation en santé. La création de programmes sur l'innovation en santé (Health Innovation Research Institute à la RMIT University en Australie), qui réunissent des équipes interdisciplinaires et stimulent la recherche en matière d'innovation en santé publique, est une initiative prometteuse à cet égard.
- Créer des réseaux décentralisés, sous la houlette d'organismes publics, dans l'optique de mettre en œuvre une approche de type « essayer et apprendre » qui renforce la capacité à diriger et à tirer des enseignements de partenariats dynamiques.
- Évaluer les progrès, l'apprentissage et l'adaptation dans l'innovation en santé à l'aide de nouveaux indicateurs et outils d'évaluation adaptés à sa nature unique, afin de contribuer à une prise de décisions éclairée concernant la mise en œuvre à plus grande échelle. La recherche sur la mise en œuvre est précieuse à cet égard, car elle permet de mieux comprendre le processus, les stratégies et les facteurs contextuels qui exercent une influence sur l'impact.

Financement

Un engagement à long terme en matière de ressources est essentiel pour développer les innovations en santé axées sur une mission et créer de nouveaux marchés. Les institutions publiques ont pour rôle de

Annexe

permettre des délais d'exécution plus longs et d'offrir une stabilité financière pour faire face à l'incertitude tout au long du processus d'innovation en santé, au-delà de la recherche fondamentale en amont. Elles permettent ainsi d'atténuer les effets négatifs du financement privé, qui privilégie le court terme.

- Garantir un financement public durable pour les innovations en santé dans les domaines où les capitaux privés sont insuffisants. Veiller à ce que les investissements publics correspondent aux résultats escomptés au moyen de divers mécanismes. Par exemple, le secteur public peut investir dans l'innovation en matière de résistance aux antimicrobiens à un stade précoce et plafonner les prix des nouveaux antibiotiques.
- Structurer de nouveaux types de collaborations public-privé afin de créer activement de nouveaux marchés pour l'innovation en santé, de façon à partager les bénéfices au même titre que les risques.
- Renforcer la recherche-développement afin de jeter les bases de futures découvertes pour faire face aux menaces croissantes, comme la résistance aux antimicrobiens, les changements climatiques et le vieillissement. Allouer des ressources pour soutenir la recherche sur la mise en œuvre et l'évaluation des innovations en santé.

Mesure

L'apprentissage est au cœur du processus d'innovation en santé. La mesure des innovations en santé permet de tirer les leçons de l'expérience, d'ajuster les politiques, de soutenir l'écosystème et de garantir l'efficacité, sur le plan des coûts notamment, des actions menées par les parties prenantes. Cette approche consiste à examiner les processus, les produits et les résultats des innovations en santé dans les secteurs public et privé.

- Intégrer le suivi et l'évaluation dans la conception des politiques d'innovation en santé. Élaborer des cadres d'évaluation pour identifier les produits, résultats et impacts de la mise en œuvre des politiques.
- Élaborer des cadres d'apprentissage et des mesures quantitatives adaptés aux innovations en santé afin d'évaluer leur efficacité, leur efficacité et leur impact. Faire participer toutes les parties prenantes à la collecte d'informations qualitatives.
- Procéder à des évaluations d'impact exhaustives afin de mesurer les effets de l'innovation en santé sur divers aspects du système de santé et de la société.

Rôle de l'OMS

L'OMS aidera les États Membres en élaborant et en diffusant des normes et orientations, en faisant preuve de leadership, en renforçant les capacités en matière d'innovation en santé, en façonnant et en influençant les écosystèmes d'innovation, et en facilitant la mise en œuvre.

Normes, orientations et leadership

- Plaider pour que le secteur public joue un rôle de premier plan dans l'innovation en santé en soulignant l'importance des écosystèmes d'innovation dans la production systématique d'innovations.
- Élaborer des orientations techniques relatives au développement d'écosystèmes d'innovation en santé et à l'élaboration de cadres de gouvernance en vue de les transposer à plus grande échelle.

Annexe

- Élaborer des normes et critères régissant les innovations en santé, en particulier dans le domaine technologique.

Améliorer le renforcement des capacités pour favoriser l'innovation en santé

- Aider les pays à identifier les priorités stratégiques ayant le plus grand impact sur la santé, à hiérarchiser les problèmes à résoudre et à définir les missions pour l'innovation en santé.
- Aider les pays à évaluer et à sélectionner les innovations en santé en mettant en oeuvre une approche de portefeuille.
- Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de renforcement des capacités d'innovation adaptés aux contextes nationaux
- Élaborer des principes méthodologiques afin d'aider les pays à établir des cadres d'évaluation pour l'innovation en santé.

Façonner et influencer les écosystèmes d'innovation en santé

- Établir et maintenir des plateformes régionales qui favorisent l'échange de connaissances, la collaboration avec des innovateurs et des experts en innovation, et des partenariats multisectoriels afin de promouvoir le programme régional sur l'innovation en santé.
- Fournir des orientations techniques aux États Membres en vue de la mise en place d'écosystèmes d'innovation en santé à tous les niveaux.
- Préparer des études de cas qui examinent les écosystèmes d'innovation et tirent des leçons d'autres secteurs sur la promotion systématique et efficace de l'innovation.

Faciliter la mise en œuvre

- Aider les pays à évaluer l'innovation en santé et la production de données probantes pour éclairer l'élaboration et la planification des politiques nationales.
- Faciliter les initiatives de collaboration, promouvoir un financement public à long terme et étudier de nouveaux mécanismes de financement, tels que les obligations à impact.
- Promouvoir la collaboration des parties prenantes, le partage des connaissances et l'apprentissage entre les pays pour ce qui concerne l'évaluation des innovations en santé.

Bibliographie

- ¹ Health innovation for impact. World Health Organization [site web]. Geneva: WHO; 2023 (<https://www.who.int/teams/digital-health-and-innovation/health-innovation-for-impact>, consulté le 5 juin 2023).
- ² Global Innovation Index 2022. Geneva: World Intellectual Property Organization; 2022 (<https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo-pub-2000-2022-section4-en-cluster-ranking-global-innovation-index-2022-15th-edition.pdf>, consulté le 1^{er} juin 2023).
- ³ McAllister S, Thorn L, Boladuadua S, Gil M, Audas R, Edmonds T, et al. Cost analysis and critical success factors of the use of oxygen concentrators versus cylinders in sub-divisional hospitals in Fiji. *BMC Health Serv Res.* 2021;21(1):636. doi:10.1186/s12913-021-06687-8.
- ⁴ The ‘last mile’ of malaria elimination in Cambodia: health centre malaria workers play a pivotal role in eliminating the disease in malaria hotspots. World Health Organization [site web]. Geneva: WHO; 1 April 2021 (<https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/the-last-mile-of-malaria-elimination-in-cambodia>, consulté le 5 juin 2023).
- ⁵ Connecting communities in Lao PDR for better health during COVID-19 and beyond. World Health Organization [site web]. Geneva: WHO; 25 October 2021 (<https://www.who.int/laos/news/feature-stories/detail/connecting-communities-in-lao-pdr-for-better-health-during-covid-19-and-beyond>, consulté le 13 juin 2023).
- ⁶ Seoul50Plus Foundation [site web] (<https://50plus.or.kr/org/eng.do>, consulté le 5 juin 2023).
- ⁷ Aihara Y, Maeda K. National dementia supporter programme in Japan. *Dementia (London).* 2021;20(5):1723–8. doi:10.1177/1471301220967570.
- ⁸ Creating a smoke-free city – Balanga City, the Philippines. World Health Organization [site web]. Geneva: WHO; 29 November 2021 (<https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/creating-a-smoke-free-city-balanga-city-the-philippines>, consulté le 1^{er} juin 2023).
- ⁹ MoH to roll out new BruHealth features. The Scoop [site web]. Bandar Seri Begawan.: The Scoop; 20 May 2022 (<https://thescoop.co/2022/05/20/moh-to-roll-out-new-bruhealth-features/>, consulté le 13 juin 2023).
- ¹⁰ Mcleod E, Bruton-Adams M, Förster J, Franco C, Gaines G, Gorong B, et al. Lessons from the Pacific Islands – adapting to climate change by supporting social and ecological resilience. *Front Mar Sci.* 2019;6:289. doi.org/10.3389/fmars.2019.00289.
- ¹¹ Treizième programme général de travail, 2019-2023 : promouvoir la santé, préserver la sécurité mondiale, servir les populations vulnérables. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019 (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/328842>, consulté le 4 juillet 2023).
- ¹² WHO Council on the Economics of Health for All. Health for All: Transforming economics to deliver what matters. Geneva: World Health Organization; 2023 (<https://www.who.int/publications/m/item/health-for-all--transforming-economies-to-deliver-what-matters>, consulté le 1^{er} juin 2023).
- ¹³ Mazzucato M. Mission-oriented innovation policies: challenges and opportunities. *Ind Corp Change.* 2018;27(5):803–15. doi.org/10.1093/icc/dty034.